

L'enfant de six à dix ans

C'EST durant la période qui va de six à dix ans qu'interviennent ordinairement deux nouveaux facteurs de l'éducation des enfants : *l'école et les amis*, et que l'on peut déjà, petit à petit, initier l'enfant à son auto-éducation.(1)

Nous ne dicterons pas ici les devoirs des parents concernant le choix des maîtres à qui ils confient leurs enfants.

Ces devoirs ont été souvent exposés et nous ne pourrions, à ce sujet noter que des redites.

Mais nous croyons opportun de nous arrêter un instant à considérer l'influence que peuvent et que doivent exercer les amis.

Disons, tout d'abord qu'il n'est pas bon d'écarter systématiquement d'un enfant les enfants de son âge.

Sans doute, il en est parmi ceux-ci qui ont reçu une éducation très frustrée et dont la fréquentation risque sérieusement d'inciter à l'adoption de manières classées dans la colonne des *Ne faites pas* du protocole mondain, et nous savons bien des parents qui comptent au nombre de leurs soucis les plus graves celui d'éviter à leurs enfants une telle compagnie.

Est-il besoin de dire que nous estimons de peu de valeur l'éducation toute de surface que ces parents prisent au plus haut point ?

Cela nous rappelle une constatation que nous avons faite bien des fois.

Ils sont nombreux les parents qui ne s'émeuvent guère lorsqu'on leur rapporte ou lorsqu'ils remarquent que leurs enfants sont paresseux, entêtés, menteurs, cruels ou gourmands, mais qui s'indignent, s'attristent et sévissent avec rigueur dès que ces mêmes enfants sont coupables d'un manquement aux règles strictes du savoir-vivre et de la politesse !

Nous tenons donc pour un facteur utile de l'éducation d'un enfant la compagnie des enfants de son âge.

Cette compagnie est pour lui un premier apprentissage de la vie.

Nous n'aimons pas qu'un enfant soit élevé dans les jupons de sa mère. L'éducation qu'il reçoit alors peut sans doute lui faire acquérir de la douceur et je ne sais quelle gentillesse mièvre faite d'une obéissance très passive ; elle est souvent — sinon toujours — impuissante à donner de l'énergie, à développer l'esprit d'initiative et à former une personnalité bien tranchée, en un mot un caractère viril.

On a dit — et avec raison — que si le talent s'acquiert dans la solitude, le caractère se forme dans la société.

(1) " Avec la volonté, l'œuvre de l'éducation n'est jamais terminée. Un enfant qui a appris à lire n'a plus à y revenir, c'est fini. Avec la volonté, ce n'est jamais fini, et il y a toujours à y revenir." (P. ROUSSELOT, *Pédagogie*, p. 263.)

Ils seraient cependant mal inspirés les parents qui s'autoriseraient de ces considérations pour abandonner aveuglement leurs enfants à l'influence de tous les compagnons, quels qu'ils soient, que les circonstances peuvent amener dans le cercle de leurs relations.

" Des enfants qui se fréquentent librement, a dit Mgr Dupanloup, sont *toujours*, les uns aux autres, un danger."

Il en résulte qu'après avoir écarté les compagnons mal élevés (au sens exact de l'expression) et dont la fréquentation constitue un danger pour la moralité, les parents doivent surveiller toujours les réunions d'enfants.(2)

Non point que cette surveillance doive être inquiète, soupçonneuse, immédiate toujours et tracassière, car il faut laisser de l'initiative aux enfants, afin qu'ils s'habituent à être personnels et qu'ils acquièrent pratiquement la notion de leur propre responsabilité ; mais elle doit s'exercer, pourtant, d'une façon effective.

Durant les premières années, l'œuvre de l'éducation doit être surtout une œuvre de direction.

Tant que l'enfant n'est pas devenu homme, il a besoin d'être soutenu et guidé.

Tant que ses facultés morales n'ont pas acquis leur plein épanouissement, tant que sa volonté reste dépendante des excitations et des suggestions étrangères, l'enfant doit être dirigé et surveillé.

Il faut qu'il sache qu'une autorité humaine le domine, autorité humaine dont on aura soin de lui faire comprendre qu'elle n'est qu'une délégation de l'autorité divine, et que si la sanction de celle-là ne s'exerce pas toujours, il n'échappera jamais au contrôle de celle-ci.

Nous estimons donc excellent le principe d'éducation qui veut que le plus tôt possible on fasse accepter par l'intelligence des enfants la surveillance que l'on exerce sur eux et l'autorité à laquelle on les oblige de se soumettre.

C'est, à notre sens, un fécond moyen de solide éducation morale que de démontrer ainsi aux enfants la légitimité de l'autorité.

Car, de quelle façon légitimerait-on l'autorité, si on ne plaçait à la base de toute démonstration l'autorité de Dieu ?

Il nous souvient d'une parole d'un incroyant traduit en justice, parole typique et dont aucun incroyant ne pourrait mettre en doute la logique. Cet incroyant professant des théories anarchistes, refusa de se soumettre à l'interrogatoire du tribunal et justifia son silence par cette seule parole : " Je ne reconnais pas la justice de l'autorité."

(2) " Ce n'est point la santé qui est contagieuse, c'est la maladie." Il en est de même souvent dans la vie morale : le mauvais exemple est mille fois plus puissant que le bon. On l'a dit avec raison : Quand deux âmes d'inégales valeurs s'unissent, d'ordinaire — presque toujours, — elle de moindre valeur prend l'autorité sur l'autre.